

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/11/2024 - 18292 - 2011 B 00944 - 531 573 376 - AXILUM
ROBOTICS

Certifiés conformes

Bilan Actif

DocuSigned by:



17FBB878FED64ED...

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	552 056	273 283	278 773	262 834
	Concessions brevets droits similaires	27 629	26 653	976	991
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 759	2 707	1 052	
	Autres immobilisations corporelles	29 468	20 709	8 759	11 380
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	57 577		57 577	30 500	
	TOTAL (II)	670 489	323 351	347 137	305 706
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	89 824		89 824	87 943
	Avances et Acomptes versés sur commandes	610		610	610
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	236 735	700	236 035	289 274	
Autres créances	135 860		135 860	107 823	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	119		119	9 707	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	32 378		32 378	27 724
	TOTAL (III)	495 526	700	494 826	523 080
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 166 014	324 051	841 963	828 785

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

840

840

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	445 420	445 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 209 327)	(1 117 116)
	Résultat de l'exercice	147 635	(92 210)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(616 272)	(763 907)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		7 500
	Avances conditionnées	39 687	58 437
	Total des autres fonds propres	39 687	65 937
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	585 241	824 199
	Emprunts et dettes financières divers (3)	298	351
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 831	631 565
	Dettes fiscales et sociales	70 009	56 049
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 000	4 823	
Produits constatés d'avance (1)	17 169	9 768	
	Total des dettes	1 418 548	1 526 755
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	841 963	828 785
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	147 634,63	(92 210,46)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	807 613	1 080 736
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	139 221	261 118
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **841 963** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 965 173** euros et un total **charges** de **1 817 538** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **147 635** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Continuité d'exploitation

Les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social depuis la perte constatée au 31 décembre 2014. Le niveau des capitaux propres s'établit à hauteur de - 616 K€ au 31/12/2023, après prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 147.634,63 euros. La société a néanmoins arrêté ses comptes dans le cadre du principe de continuité d'exploitation du fait des éléments suivants :

Au cours de l'exercice 2023, la société a confirmé sa croissance, avec la vente de 15 robots contre 12 robots l'année précédente.

Le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 22% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un montant total de 1.765 K€. Les ventes à l'export ont dépassé pour la première fois 80% du chiffre d'affaires global, soulignant l'implantation croissante de la société à l'étranger.

La société a également maîtrisé le montant de ses frais généraux avec une légère baisse par rapport à 2022. L'équilibre financier a ainsi été atteint pour la première fois, avec un résultat net s'établissant à 147.634,63 euros.

Au cours du premier trimestre 2024, la société a exécuté une commande réceptionnée fin d'année 2023. Elle a également reçu des commandes pour la vente de 3 robots. De plus, elle est en attente d'obtention de deux commandes avec deux de ses partenaires.

La société a également signé avec son principal fournisseur un protocole d'échelonnement des dettes avec un étalement des versements sur 2 ans. Cela permettra à la société de maîtriser davantage sa trésorerie.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Par ailleurs, courant l'exercice 2024, la société prévoit de finaliser le développement de la compatibilité de son Cobot avec des transducteurs à ultrason. Cette nouvelle application doit lui permettre d'apporter de nouvelles opportunités de vente.

Enfin, Axilum Robotics s'appuie sur une société de conseil afin d'identifier un partenaire industriel pour l'accompagner dans le développement d'une solution robotique d'assistance à la chirurgie orthopédique.

Compte tenu des perspectives de vente encourageantes pour 2024 et des prévisions de trésorerie liées, la société estime avoir la capacité d'établir ses comptes annuels 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les frais de développement activés. Ces frais, qui respectent les critères d'activation du PCG, comprennent le coût du personnel affecté à cette activité ainsi que les factures de prestataires externes ayant contribué à ce développement.

Ces frais de développement font l'objet d'un amortissement sur 5 ans à partir de la date de commercialisation du matériel ainsi développé. Les frais de développement immobilisés au 31 décembre 2023, n'ont pas fait l'objet d'amortissement sur l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Prêts participatifs

La société a bénéficié en 2012 d'un prêt participatif d'amorçage de la part d'OSEO de 75.000 euros sur une durée de 8 ans ; un différé d'amortissement du capital de 12 trimestres est suivi de 20 versements trimestriels à terme échu. La société a obtenu un différé d'amortissement du capital de 4 trimestres en 2018 ainsi qu'un différé de 2 trimestres en 2020. Le prêt a été entièrement remboursé au 31/12/2023.

Avance remboursable

La SAS AXILUM ROBOTICS a bénéficié en 2017 du versement de la première tranche d'une avance remboursable BPI France de 45.000 euros. La société a obtenu un second versement sur l'exercice 2019. Le programme lié à cette avance a pris fin en 2020. Le solde définitif de l'avance remboursable s'élève à 69.686,98 euros. La date de la dernière échéance s'établit au 30 septembre 2025. Le solde de l'avance remboursable s'élève à 39.686,98 euros au 31/12/2023.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Emprunt BPI

Dans le cadre de son programme d'investissement, AXILUM ROBOTICS a souscrit en 2013 un prêt pour l'innovation à hauteur de 250.000 euros auprès d'Alsace BPI France. Ce prêt a une durée totale de 7 ans et devait faire l'objet d'un différé d'amortissement de 2 ans, suivi de 20 versements trimestriels linéaires à terme échu.

La société a obtenu un différé d'amortissement du capital de 4 trimestres en 2018, ainsi qu'un différé de 2 trimestres en 2020.

L'emprunt a été complètement remboursé au 31/12/2023.

Emprunt BPI innovation

La SAS AXILUM ROBOTICS a obtenu le 22 décembre 2020 un prêt innovation - recherche & développement d'un montant de 300.000 euros de la part de BPI France pour renforcer sa trésorerie. Ce prêt a une durée totale de 7,5 ans avec un différé d'amortissement du capital de 10 trimestres suivi de 20 versements trimestriels à terme échu.

Le premier remboursement de capital a eu lieu sur l'exercice 2023. Le solde du prêt au 31/12/2023 est de 270.000 euros.

Prêt Garanti par l'Etat

La société a obtenu en 2020, un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 300 K€ afin de préserver ses ressources financières liée à l'émergence du coronavirus. Le premier remboursement de capital est intervenu en mai 2022. La dernière échéance est programmée le 30/04/2026.

Au 31 décembre 2023, le solde de ce prêt s'élève à 176.019,74 euros.

Crédit d'impôt recherche

La société a bénéficié au titre de l'exercice 2023 d'un crédit d'impôt recherche de 42.080 euros.

Subvention d'exploitation

Dans le cadre du projet de recherche TUS COBOT, la société a obtenu une subvention d'exploitation d'un montant total de 100.000 euros.

Au cours de l'exercice, la société a encaissé le versement d'une quote-part de cette subvention à hauteur de 60.000 euros. L'obtention du solde de la subvention interviendra à la fin du projet.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements en matière de retraite et assimilés :

Le montant des engagements en matière de retraite s'élève au 31 décembre 2023 à 45.615 euros. A la clôture de l'exercice, ce montant n'a pas été provisionné dans les comptes de la société.

Les hypothèses retenues pour le calcul des droits acquis par le personnel au titres des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Convention collective appliquée : Bureaux d'études techniques
- Taux d'actualisation : 3,50%
- Âge de départ en retraite : Taux plein
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Taux de charges sociales : 50,00%

Bons de souscription d'actions (BSA) et bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Au cours de l'exercice 2013, 128 BSA ont été souscrits pour une valeur unitaire de 3 euros, soit un montant global de 384 euros. La date maximum d'exercice de ces BSA était le 13 mai 2023. Toutefois, l'Assemblée Générale a décidé de proroger de 5 ans ce délai d'exercice, soit jusqu'au 13 mai 2028.

Au cours de l'exercice 2019, 220 BSA ont été souscrits pour une valeur unitaire de 3 euros, soit un montant global de 660 euros. Ces bons de souscriptions d'actions pourront être exercés jusqu'à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de leur attribution.

Contrat d'affacturage

La société a recours à l'affacturage depuis décembre 2021 avec deux comptes bancaires. Depuis cette date, la société d'affacturage gère le recouvrement des créances clients, notamment pour les ventes de marchandises.

Au 31 décembre 2023, le montant du fonds de garantie versé au Factor s'élève en totalité à 53.576,69 euros.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	456 181		95 875			552 056
Autres	27 629					27 629
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	483 810		95 875			579 685
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 583		2 730		1 554	3 759
Instal., agencement, aménagement divers	9 350					9 350
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 770				10 652	20 118
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 703		2 730		12 206	33 227
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	30 500		39 577		12 500	57 577
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 500		39 577		12 500	57 577
TOTAL	557 013		138 182		24 706	670 489

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	193 347	79 936		273 283
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	26 638	15		26 653
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 985	79 951		299 936
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 583	124		2 707
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 109	735		2 844
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	26 631	1 886	10 652	17 865
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 323	2 745	10 652	23 416
TOTAL	251 307	82 696	10 652	323 351

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	44 542,00	10,0000	445 420,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	44 542,00	10,0000	445 420,00

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	6	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	6	

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	700			700
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	700			700
TOTAL GENERAL		700			700
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	57 577		57 577
	Clients douteux ou litigieux	840		840
	Autres créances clients	235 895	235 895	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	42 080	42 080	
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 984	21 984	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	71 796	71 796	
Charges constatées d'avances	32 378	32 378		
TOTAL DES CREANCES		462 550	404 133	58 417
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	139 221	139 221		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	446 020	135 085	310 935	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	742 831	442 831	300 000	
	Personnel et comptes rattachés	31 876	31 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 420	30 420		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 657	5 657		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 056	2 056		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	298	298		
	Autres dettes	3 000	3 000		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	17 169	17 169			
TOTAL DES DETTES		1 418 548	807 613	610 935	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		143 312			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		298			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		1 374
Autres créances clients		1 374
<i>Clients FAE</i>	<i>1 374</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			32 378
Appel de charges 2024		1 700	
Redevances		908	
Assurances		13 910	
Internet		376	
Logiciels		3 130	
Prestations		7 335	
Loyer 2024		4 253	
Documentation		41	
Frais administratif		125	
Cotisations		600	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 378

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			17 169
Maintenance France		4 965	
Maintenance hors EU		1 337	
Maintenance EU		10 867	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			17 169

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: E9EFE4BDCE144B568C258B7D3BBDB623	État: Complétée
Objet: Complete with Docusign: Comptes annuels AXILUM ROBOTICS 2023.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 16	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 5	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Priscilla Fiorucci
Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)	9 RUE BOISSY D ANGLAS
	PARIS, A8 75008
	pforucci@cpcassocies.com
	Adresse IP: 176.163.183.6

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Priscilla Fiorucci	Emplacement: DocuSign
30/08/2024 02:06:02	pforucci@cpcassocies.com	

Événements de signataire

MICHEL BERG
michel.berg@axilumrobotics.com
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

Sélection d'une signature : Image de signature chargée
En utilisant l'adresse IP: 91.174.195.237

Horodatage

Envoyée: 30/08/2024 02:16:16
Consultée: 30/08/2024 02:19:57
Signée: 30/08/2024 02:20:18

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 30/08/2024 02:19:56
ID: a8cd0ebf-b68f-4801-b751-8f6c2b75cbe0

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée État

Horodatage

Événements de copie carbone État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée

Haché/crypté

30/08/2024 02:16:17

Livraison certifiée

Sécurité vérifiée

30/08/2024 02:19:57

Signature complétée

Sécurité vérifiée

30/08/2024 02:20:18

Complétée

Sécurité vérifiée

30/08/2024 02:20:18

Événements de paiement

État

Horodatages

CONSUMER DISCLOSURE

From time to time, CPC ASSOCIES (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign, Inc. (DocuSign) electronic signing system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to these terms and conditions, please confirm your agreement by clicking the 'I agree' button at the bottom of this document.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after signing session and, if you elect to create a DocuSign signer account, you may access them for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. To indicate to us that you are changing your mind, you must withdraw your consent using the DocuSign 'Withdraw Consent' form on the signing page of a DocuSign envelope instead of signing it. This will indicate to us that you have withdrawn your consent to receive required notices and disclosures electronically from us and you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures

electronically from us.

How to contact CPC ASSOCIES:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: jyconnesson@cpcassociates.com

To advise CPC ASSOCIES of your new e-mail address

To let us know of a change in your e-mail address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at jyconnesson@cpcassociates.com and in the body of such request you must state: your previous e-mail address, your new e-mail address. We do not require any other information from you to change your email address..

In addition, you must notify DocuSign, Inc. to arrange for your new email address to be reflected in your DocuSign account by following the process for changing e-mail in the DocuSign system.

To request paper copies from CPC ASSOCIES

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an e-mail to jyconnesson@cpcassociates.com and in the body of such request you must state your e-mail address, full name, US Postal address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with CPC ASSOCIES

To inform us that you no longer want to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your DocuSign session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an e-mail to jyconnesson@cpcassociates.com and in the body of such request you must state your e-mail, full name, US Postal Address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

Operating Systems:	Windows® 2000, Windows® XP, Windows Vista®; Mac OS® X
Browsers:	Final release versions of Internet Explorer® 6.0 or above (Windows only); Mozilla Firefox 2.0 or above (Windows and Mac); Safari™ 3.0 or above (Mac only)
PDF Reader:	Acrobat® or similar software may be required to view and print PDF files
Screen Resolution:	800 x 600 minimum
Enabled Security Settings:	Allow per session cookies

** These minimum requirements are subject to change. If these requirements change, you will be asked to re-accept the disclosure. Pre-release (e.g. beta) versions of operating systems and browsers are not supported.

Acknowledging your access and consent to receive materials electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please verify that you were able to read this electronic disclosure and that you also were able to print on paper or electronically save this page for your future reference and access or that you were able to e-mail this disclosure and consent to an address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format on the terms and conditions described above, please let us know by clicking the 'I agree' button below.

By checking the 'I agree' box, I confirm that:

- I can access and read this Electronic CONSENT TO ELECTRONIC RECEIPT OF ELECTRONIC CONSUMER DISCLOSURES document; and
- I can print on paper the disclosure or save or send the disclosure to a place where I can print it, for future reference and access; and
- Until or unless I notify CPC ASSOCIES as described above, I consent to receive from exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to me by CPC ASSOCIES during the course of my relationship with you.

AXILUM ROBOTICS

Société par actions simplifiée au capital de 445.420 euros
Siège social : 21, avenue de l'Europe – 67300 Schiltigheim
531 573 376 RCS Strasbourg
(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 juin,
A 14 heures,

Les associés de la société AXILUM ROBOTICS (la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par visio-conférence, sur convocation de leur Président (l'« **Assemblée** » ou l'« **Assemblée Générale** »).

Les membres de l'Assemblée ont émarginé la feuille de présence par voie de signature électronique, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Michel Berg, Président de la Société, préside la réunion.

Monsieur Benjamin Maurin, associé, assume les fonctions de Secrétaire.

Le Commissaire aux Comptes, In Extensio Strasbourg Nord, régulièrement convoqué est absent.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 44.542 actions sur les 44.542 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés et du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2023 ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Le texte des projets de résolutions ;
- Un exemplaire des statuts de la Société.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les statuts de la Société ont, conformément aux dits statuts, été communiqués aux associés avant la réunion de l'Assemblée

Générale de ce jour.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 – Quitus de gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Conventions réglementées ;
- Rémunération de l'activité des administrateurs indépendants ;
- Attribution d'une rémunération spécifique au Président ;
- Pouvoir pour les formalités ;
- Questions diverses.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

*

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et Quitus au Président

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 147.635 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice le 31 décembre 2023

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le résultat comme suit :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice : 147 635 euros

TOTAL : 147 635 euros

Affectation du résultat :

- Report à nouveau : 147 635 euros

TOTAL :

147 635 euros

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté de (1 209 327) € à (1 061 692) €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 al 1 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Rémunération de l'activité des administrateurs indépendants

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, fixe le montant total de la rémunération, à répartir entre les membres indépendants du Conseil d'administration et d'orientation stratégique pour l'exercice en cours, à 6.000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Rémunération spécifique accordée au Président

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, et étant informée que le Président, de par son statut, ne peut pas bénéficier de l'assurance chômage et que la société a souscrit une assurance chômage privée GSC, décide, afin de régulariser la situation face à l'URSSAF, de régulariser l'octroi d'un avantage en nature versé au Président et d'octroyer un complément de salaire brut de 660 € au Président afin de compenser l'impact de cette déclaration sur son salaire net.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION


Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte à l'effet d'accomplir toutes éventuelles formalités.

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h45 heures.

De tout ce qu'il est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les membres du bureau par voie de signature électronique.

 <hr/> <p>Le Président Michel BERG</p>	<p>DocuSigned by: <i>Benjamin Maurin</i> 79F844F7144B4CD...</p> <hr/> <p>Le Secrétaire Benjamin MAURIN</p>
--	--